

avantages offerts pour la formation des Syndicats de Beurreries et de Fromageries.

Par ordre,

EMILE CASTEL,

Secrétaire S. I. L. St Hyacinthe.

Programme de la dix-neuvième convention de la société d'industrie laitière à la Rivière-du-Loup, Cté de Témiscouata, les 9 et 10 janvier 1901.—Les séances auront lieu à la salle Jarvis.

MERCREDI, 9 janvier, matinée 9.30 a. m.

Rapport de l'ass.-inspecteur général des syndicats.—MM. J. A. Plamondon.

Discussion de ce rapport.

Questions par les fromagers.

Les syndicats de beurreries et fromageries.—E. Castel.

Présentation des conférenciers.

Courtes adresses par ces derniers.

APRÈS-MIDI, 1.30 P.M.

Inspection des beurreries-rapport sur un nouveau procédé de fabrication du beurre.—MM. J. D. Leclair.

Questions par les fabricants de beurre.

Revue des travaux antérieurs de la Société.

Les engrais.—MM. C. E. Mortureux, B.S.A. Ameublissement et assainissement du sol, J. B. A. Richard, lauréat du mérite agricole.

SOIRÉE 7.30 P. M.

Ouverture Solennelle de la Convention.

Les Honorables S. A. Fisher, ministre de l'agriculture fédéral et F. M. Déchène, commissaire de l'agriculture provincial, seront présents et adresseront la parole à la Convention.

Adresse de Bienvenue. — S. H. le maire de la Rivière du Loup.

Réponse à l'adresse.—M. J. A. Vaillancourt, président.

Discours d'ouverture.—M. J. A. Vaillancourt, président.

Discours.—Hon. S. A. Fisher.

Discours.—Hon. F. M. Déchène.

Conférence.—M. G. A. Gigault.

Allocution.—M. N. Garneau, M. P. P

Projections à la lanterne magique.

Industrie laitière—passé et présent.

(SECONDE JOURNÉE) JEUDI, 10 JANVIER 1901

Messe d'action de grâces, à l'Eglise paroissiale, à 8.30 a. m.

Sermon de circonstance, par M. l'Abbé Dom. Pelletier.

MATINÉE, 9.30 a. m.

Elections du Bureau de Direction

Le Cheddar Anglais.—Notes de voyages, E. Bourbeau.

L'Acidimétrie dans la fabrication du fromage Cheddar, G. Henry.

Discussion de ces deux travaux.

APRÈS-MIDI, 1.30 P.M.

Conférence sur l'industrie laitière. — Cyriaque Daigle, instructeur de laiterie au Nouveau-Brunswick.

Revue des travaux antérieurs de la Société.

La législation de l'industrie laitière.—J. de L. Taché.

Plan de culture en vue de l'industrie laitière.—J. C. Chapais.

SOIRÉE, 7.30 P.M.

Revue des travaux antérieurs de la Société.

La culture fourragère en vue de l'industrie laitière.—O. E. Dallaire.

Les cultures sarclées.—I. J. A. Marsan.

Causerie agricole.—T. Brodeur, lauréat du mérite agricole.

Projections lumineuses à la lanterne magique.

Magasinage et transports frigorifiques.



Mercredi, 2 janvier 1901.

La fin de l'année 1900 a été paisible et normale au point de vue des affaires. Quand nous disons paisible, nous voulons simplement exprimer l'idée que tout s'est passé dans l'ordre, et que les derniers jours du siècle n'ont donné lieu à aucun incident désagréable en ce qui concerne la ville de Québec. Il y a eu, comme cela se conçoit, une activité très accentuée de circonstance de Noël au jour de l'An. La ville est catholique et française, c'est assez dire que la très grande majorité de la population fait des préparatifs et des dépenses plutôt pour la fête du nouvel an que pour celle de Noël, et c'est aussi ce qui explique que cette dernière semaine a été plus fructueuse pour le commerce, surtout dans le détail.

En général, l'on paraît satisfait, mais il existe comme un certain regret difficile à expliquer, réel toutefois. Autant que nous avons pu nous en rendre compte, quelques marchands, foncièrement convaincus que les conditions économiques de Québec ne sont plus les mêmes, et que notre ville est entrée dans la grande voie du progrès général, ont cru qu'il n'y avait pas lieu de craindre des contrariétés et de se préparer à des déceptions. Ils y sont allés de toute confiance, ont amoncelé des stocks considérables, coûteux, variés, et se sont imaginés que tout cela allait leur rapporter des bénéfices. Ils ont certainement bien fait d'avoir confiance, et ce n'est pas nous qui les en blâmerons.

Seulement, il s'est rencontré des circonstances incontrôlables qui ont dérangé les calculs des plus prévoyants, et l'erreur dans les calculs n'est pas due au manque de flair de nos marchands. C'est ainsi, par exemple, que la persistance inattendue des opérations militaires dans le Sud-Africain et le chômage de quelques milliers d'ouvriers de nos manufactures durant un mois et demi, ont été de nature à déjouer les plans les mieux combinés. Voilà des accidents avec lesquels il faut compter, et qui expliquent pourquoi les opérations commerciales de l'année 1900 n'ont pas été florissantes pour tout le monde.

Il ne faudrait pas cependant, comme quelques-uns ont le tort de le faire, attribuer ces mécomptes au fait que nous vivons et travaillons à Québec. Autrefois, c'était le dicton général, si une malchance arrivait, on disait : "Ce n'est pas étonnant, rien ne réussit à Québec." On comprend mieux les choses aujourd'hui. Mais il ne faut pas pour cela croire que tout ira bien en dépit des événements généraux et particuliers qui ont de l'influence sur le cours ordinaire des affaires.

Nous avons entendu des commerçants bien posés exprimer avec un peu d'aigreur leur mécontentement de ce que l'année n'avait pas été aussi prospère pour eux qu'ils s'y attendaient, et en donner pour raison que l'élan n'était pas aussi puissant qu'on se plaisait à le dire à Québec. C'est, croyons-nous, une injustice et une maladresse de parler ainsi. Hébreusement, c'est l'exception. Non seulement tout le public a cette confiance que la ville est en progrès, mais encore chacun travaille individuellement à activer et accentuer ce progrès par son effort personnel. Voilà les vrais citoyens et ils sont nombreux.

ÉPICERIES

Sucres : Sucre jaunes, \$4 à \$4.35 ; Granulé, 4.85 à 4.90 ; Powdered 6 à 7c ; Paris Lump, 7c à 7½c.

Mélasses : Barbade pur, tonne, 40 à 41c ; Porto Rico, 38 à 42c ; Fajardos, 47 à 48c.

Beurre : Frais, 20 à 21c ; Marchand, 17 à 18½c ; Beurrerie, 20c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.25 à \$1.70 ; Clover leaf, \$1.60 à \$1.65 ; homard, \$3.15 à \$3.30 ; Tomates, 95c à \$1.00 ; Blé-d'inde, 85 à 90c ; Pois, 90c à \$1.00.

Fruits secs : Valence, 9c ; Sultana, 11 à 15c ; Californie, 8 à 10c ; C. Cluster, \$2.80 ; Imp. Cabinet, \$3.70 ; Pruneaux de Californie, 8 à 10c ; Imp. Russian, \$4.50.

Tabac Canadien : En feuilles, 9 à 10c ; Walker wrappers 15c ; Kentucky, 15c ; et le White Burleigh, 15 à 16c.

Planches à laver : "Favorites" \$1.70 ; "Waverly" \$2.10 ; "Improved Globe" \$2.00

Balais : 2 cordes, \$1.50 la doz ; à 3 cordes, \$2.00 ; à 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines : Forte à levain, \$2.25 à \$2.30 ; deuxième à boulanger, \$1.90 à \$2.10 ; Patente Hungarian, \$2.40 ; Patente Ontario, \$1.90 à \$1.95 ; Roller, \$1.70 à \$1.80 ; Extra, \$1.60 à \$1.65 ; Superfine, \$1.45 à \$1.50 ; Bonne Commune, \$1.25 à \$1.30.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 35 à 37c ; orge, par 48 lbs ; 65 à 70c ; orge à drèche, 70 à 80c ; blé-d'inde, 55 à 56c ; sarrasin, 60 à 70c.

Lard : Short Cut, par 200 lbs, \$18.00 à \$18.50 ; Clear Back, \$19.50 à \$20.50 ; saindoux canadien, \$2.05 à \$2.25 ; composé le seau, \$1.70 à \$1.75 ; jambon, 10½ à 13c ; bacon, 9 à 10c ; porc abattu, \$6.00 à \$7.50.

Poisson : Hareng No 1, \$5.50 à \$6.00 ; morue No 1, \$4.25 à \$4.50 ; No 2, \$3.70 ; morue sèche, \$5.00 le quintal ; saumon, \$15.00 à \$16.00 ; anguille, 4½c la livre.

Avons-nous besoin de dire que la collection se fait difficilement, par le temps qui court ? Il y a des comptes en arrière, et nous connaissons beaucoup de marchands que cela gêne considérablement. Il a bien fallu faire crédit à tant de gens qui ont été sans ouvrage, puis, du moment que les manufactures ont été rouvertes, il a fallu encore aller un plus pressé pour satisfaire les besoins actuels, laissant toujours les dettes en arrière. Enfin est venue la période des fêtes, et ce serait bien mal connaître la nature humaine, en particulier chez nos compatriotes, que de songer à les empêcher de faire un peu d'extras pour toilettes, présents, jouets, promenades, manger et boire, durant cette période traditionnelle de la gaieté et de la joie de vivre.

Les arrérages de comptes restent dans les livres, augmentant même au lieu de diminuer. Cet état de choses est assez sérieux pour attirer l'attention. Un spécialiste, qui s'occupe de faillites, nous disait récemment que, chaque fois qu'il avait occasion d'étudier les livres de crédit d'un épicier de la ville, il constatait que ce marchand avait nourri à ses dépens et à ceux de ses créanciers, une bonne partie du voisinage à trois ou quatre arpents à la ronde. Nous connaissons mieux que cela. Des clients qui ne peuvent plus se faire nourrir à crédit dans leur voisinage, n'hésitent pas à se faire ouvrir des comptes chez des épiciers éloignés sous prétexte d'encouragement.

Ils se font transporter des effets à la maison des mois durant, puis, si le fournisseur a l'audace de leur demander de l'argent, ils s'en vont trouver les avocats pour savoir s'il n'y aurait pas moyen de faire payer l'amende à ce fournisseur, parce qu'il aurait enfreint la loi sur quelque point. Il y a là une odieuse exploitation contre laquelle il importe que les marchands se protègent, pour éviter des embarras financiers.

\*\*\*